

NOS CHAMPS D'INTERVENTION

**CONSEIL TECHNIQUE
AUPRÈS DES ÉQUIPES
EN ÉTABLISSEMENT**

**SANTÉ MENTALE
ET BIEN-ÊTRE
PSYCHOLOGIQUE**

**ACCUEIL
DES EANA
PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE**

ORIENTATION

**ÉCOLE
INCLUSIVE**

**DÉVELOPPEMENT
PSYCHO-SOCIAL
DE L'ADOLESCENT**

**FORMATION
DES PERSONNELS
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE**

CLIMAT SCOLAIRE



**RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LES CENTRES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

Le CIO est un **service public de proximité**, implanté sur **50 sites** de la région académique.

Il accueille les **jeunes scolarisés ou non**, les **parents** et les **adultes** pour les informer sur les **études, formations, qualifications, professions** et leur apporter un **conseil individualisé**.

Il propose, en accès libre, un fonds documentaire actualisé sur les métiers, les parcours d'études et la formation.

Différentes actions sont proposées :

- ✓ Information et conseil individualisé pour toute question d'orientation.
- ✓ Aide à l'élaboration du projet personnel, choix de formation ou de métier.
- ✓ Appui sur les procédures et les dossiers : demandes de reprise d'études, droit au retour en formation initiale, solutions pour les jeunes.

Les psychologues de l'Éducation nationale (PsyEN-EDO) :

- ✓ Exercent au CIO et dans les établissements scolaires publics.
- ✓ Accompagnent les élèves dans la construction de leur projet d'avenir, y compris les élèves à besoin éducatif particulier.
- ✓ Conseillent le chef d'établissement dans l'élaboration du volet orientation du projet d'établissement.
- ✓ Contribuent à l'information et à la formation des personnels de l'Éducation nationale.

Ils apportent leur expertise sur les sujets de santé mentale, favorisent l'adaptation, la réussite et l'investissement scolaire de tous les élèves et contribuent au bien-être à l'école.

LES PRINCIPALES MISSIONS RELEVANT DES CIO, EN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

/ CONSEIL EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

- ✓ Accompagner les élèves dans la construction de leur projet d'avenir
- ✓ Aider les élèves à identifier leurs centres d'intérêts, leurs compétences scolaires et extra-scolaires, leurs aptitudes.
- ✓ Participer au développement et à l'acquisition des compétences à s'orienter
- ✓ Soutenir la motivation
- ✓ Encourager la poursuite d'études

/ DÉVELOPPEMENT PSYCHOLOGIQUE ET SOCIAL

- ✓ Apporter une expertise psychologique sur les problématiques relatives à l'enfance et à l'adolescence
- ✓ Favoriser l'adaptation et le bien-être des élèves
- ✓ Accompagner des élèves à besoin éducatif particulier (EBEP)
- ✓ Contribuer à l'instauration d'un climat scolaire apaisé et bienveillant
- ✓ Être une ressource lors d'une gestion de crise

/ ÊTRE EN CONCERTATION AVEC LES ÉQUIPES EN ÉTABLISSEMENT

- ✓ Le chef d'établissement
- ✓ Les professeurs et notamment les professeurs principaux et les professeurs-documentalistes
- ✓ Les CPE
- ✓ Les coordinateurs MLDS (mission de lutte contre le décrochage scolaire)
- ✓ Les personnels de santé/social : médecins, infirmiers, assistants sociaux, enseignants référents, AESH

/ ÊTRE EN LIEN AVEC L'ENTOURAGE DE L'ÉLÈVE

- ✓ Les parents ou les représentants légaux
- ✓ Les éducateurs
- ✓ Les soignants de structures spécialisées
- ✓ Les services sociaux

LE CIO AVEC LES AUTRES ACTEURS DU TERRITOIRE

Les CIO travaillent avec les missions locales, les comités locaux école-entreprise, les acteurs de la Région, des représentants du monde économique, ...

Les CIO sont en lien avec les structures médico-sociales pour des situations particulières des élèves : CSMI, SESSAD, MDA, CMP, CMPP, MDPH, ...

Au service des élèves, de leur parcours d'orientation et de formation, les CIO participent activement à l'animation du Bassin d'éducation et de formation :

- ✓ Co-coordination des PSAD, participation aux réseaux Formation Qualification Emploi (FOQUALE) pour contribuer à la lutte contre le décrochage scolaire, ...
- ✓ Organisation de forums avec les acteurs du monde socio-économique, animation de groupes de travail thématiques dans le champ de l'orientation, ...

GLOSSAIRE

AESH	Accompagnant des élèves en situation de handicap
CMP	Centre médico-psychologique
CMPP	Centre médico psycho-pédagogique
CPE	Conseiller principal d'éducation
CSMI	Centre de santé mentale infantile
MDA	Maison des adolescents
MDPH	Maison départementale des personnes handicapées
MLDS	Mission de lutte contre le décrochage scolaire
PSAD	Plate-forme de suivi et d'appui aux décrocheurs
PsyEN-EDO	Psychologue de l'éducation nationale, spécialité éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle
SESSAD	Service d'éducation spéciale et de soins à domicile

Le **titre de psychologue** est réglementé et nécessite l'obtention d'un bac + 5 avec la mention psychologie.

Les psychologues de l'Éducation nationale sont habilités à faire passer des tests psychotechniques (adaptation des parcours, élèves à besoins particuliers, ...)

Par ailleurs, ils exercent dans le cadre du code de déontologie des psychologues.



www.ac-bordeaux.fr
www.ac-limoges.fr
www.ac-poitiers.fr